

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Dans sa séance du mercredi 8 février 2017, le Conseil intercommunal de l'ASIRE a :

- vu le préavis 01-2017,
- vu le rapport de la commission ad hoc,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décidé :

- **d'autoriser le Comité de direction (CoDir) à procéder aux études préliminaires ;**
- **d'octroyer au CoDir un crédit d'étude de Frs 1'085'000.- (un million huitant-cinq mille) pour l'extension du site de Court-Champ ;**
- **d'autoriser le CoDir à conclure un emprunt de Frs 1'085'000.- aux meilleures conditions du marché, auprès d'un établissement financier ;**
- **de prendre acte que ce montant sera porté en augmentation du crédit accordé pour la construction des infrastructures nécessaires et amorti aux mêmes conditions ;**
- **d'accepter la réalisation de cette phase du projet induisant une augmentation du coût par habitant de Frs 2.17 dès le budget 2019.**

Conseil intercommunal de l'ASIRE

Le Président  
Fredy-Daniel Grossen



La secrétaire  
Lylia Schertenleib

Poliez-Pittet, le 17 février 2017